

24  
25

# LIVRET DE RENTRÉE

EMPLOYEURS  
JURA SPORT FORMATION



**DIRECTEUR**

**Sylvain SACCO**

06 49 61 04 78

[sylvainsacco@js-formation.fr](mailto:sylvainsacco@js-formation.fr)

# VOUS ÊTES EMPLOYEUR D'UN APPRENANT EN FORMATION CHEZ JURA SPORT FORMATION

## BIENVENUE !

Cette année, vous accueillez un apprenant dans **votre structure**. Nous vous remercions pour l'intérêt que vous portez à notre organisme de formation. Nous vous souhaitons la bienvenue dans cette nouvelle aventure commune : **la réussite et l'insertion professionnelle de votre apprenant**. Vous êtes un acteur majeur de la formation de nos professionnels de demain !

## LE MOT DU DIRECTEUR !

« Chers employeurs, chers partenaires,



Une nouvelle année pédagogique commence et je suis heureux de vous compter parmi nos **collaborateurs**. Je ne répèterai jamais assez l'importance de votre rôle dans la formation des alternants. Vous êtes **le cadre professionnel**, le facilitateur et l'accompagnateur favorisant la montée en compétences des apprenants. Je sais dès à présent compter sur votre engagement pour faire de cette année **une ascension vers la réussite** »

**Sylvain SACCO**

Ce livret est destiné à vous accompagner dans **votre rôle d'employeur et de tuteur/maître d'apprentissage**. Il vous présente l'organisation de la formation et l'articulation des apprentissages entre le site de formation et votre structure.

« Tu me dis, j'oublie. Tu m'enseignes, je me souviens.  
Tu m'impliques, j'apprends » **Benjamin FRANKLIN.**

## DANS CE LIVRET, VOUS TROUVEREZ :

- Présentation de l'organisme de formation
- Présentation de l'alternance et de l'environnement
- Votre droit et vos devoirs en tant que structure d'accueil
- Vos échanges durant la formation
- Liens utiles

Née **Haut-Jura Sport Formation** en 2011, le développement important de notre branche territoriale sur **l'ensemble du département du Jura** nous conduit cette année à un changement de nom. Aujourd'hui présent sur Moirans-en-Montagne, Dole et Lons-le-Saunier, l'antenne jurassienne devient **Jura Sport Formation** à compter de septembre 2022. Le siège social de notre association reste Moirans-en-Montagne.

Jura Sport Formation voit le jour suite au rapprochement avec Jura Sud Foot, dans le but de répondre aux nouvelles obligations d'encadrement de la FFF, imposant à disposer d'**éducateurs compétents, formés et diplômés**.

## NOS FORMATIONS

- CPJEPS animateur d'activités et de vie quotidienne (AAVQ)
- BPJEPS Activités Physiques pour Tous (APT)
- BPJEPS Activités de la Forme (AF) - option cours collectifs (A) & option musculation et haltérophilie (B)
- BPJEPS Activités Aquatiques de la Natation (AAN)
- BPJEPS Basket-ball
- BPJEPS Loisirs Tous Publics (LTP)
- Titre Professionnel Négociateur Technico-Commercial (NTC) bac +2
- Titre Professionnel Animateur Loisir Tourisme (ALT)
- Titre Professionnel Employé Administratif et d'Accueil (EAA)
- Titre Professionnel Responsable Petites et Moyennes Structures (RPMS)

## L'APPRENTISSAGE

L'ensemble de ces formations s'effectue en alternance, soit sous statut de **l'apprentissage** soit sous statut de la **formation professionnelle continue**. Les bénéfices de l'apprentissage sont multiples. Cette formule permet une meilleure gestion prévisionnelle des ressources humaines et une transmission des savoir-faire spécifiques à l'entreprise. L'apprentissage est également un excellent tremplin vers l'employabilité après obtention du diplôme.

## LE CENTRE D'HÉBERGEMENT - CAP MAURIANA

Ouvert au printemps 2020, Jura Sport Formation possède son **centre d'hébergement**. Située à Moirans-en-Montagne, l'infrastructure, avec un accès pour les personnes à mobilité réduite, a été construite, en partie, pour accueillir et **loger les apprenants en formation** tout au long de l'année.

Ce centre de plus de 1200m<sup>2</sup> est composé d'un service de restauration, de salles de cours et de réunion, informatisées et modulables, et de trois îlots de 15 chambres chacun. Un lieu spacieux et chaleureux, pour **séjourner et étudier dans le Jura**.



# ORGANIGRAMME & CONTACTS



**Sylvain SACCO**  
**Directeur général**  
sylvainsacco@js-formation.fr  
06 49 61 04 78



**Cyrille COMBE**  
**Responsable hébergement**  
ccombe@js-formation.fr  
07 85 63 50 53



**Élodie MYOTTE-MOULLER**  
**Responsable pédagogique**  
emyottemouiller@js-formation.fr  
06 02 10 99 69



**Fabian MONIOTTE**  
**Responsable site de Dole**  
fmoniotte@js-formation.fr  
07 62 72 92 22



**Emmanuel LE VAILLANT**  
**Responsable site de Lons-le-Saunier**  
elevaillant@js-formation.fr  
06 47 64 27 58



**Justine DEGRACE**  
**Responsable communication**  
jdegrace@js-formation.fr  
06 02 10 82 02



**Philippe ALLEMANDET**  
**Coordonnateur BPJEPS AF**  
pallemandet@orange.fr  
06 89 26 13 86

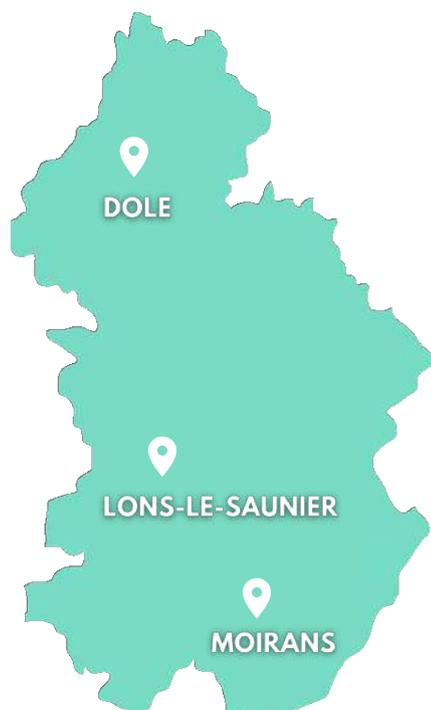


**Jonathan DUBOULET**  
**Coordonnateur BPJEPS Basket**  
jduboulet@js-formation.fr  
06 65 61 87 25



**Michaël PARMENTIER**  
**Coordonnateur CPJEPS AAVQ**  
michael.parmentier222@gmail.com  
06 72 33 09 03

# LES SITES DE FORMATION • JURA



Jura Sport Formation ; c'est **trois sites de formation** dans le département. Le « poumon » Jura Sport Formation reste Moirans-en-Montagne, actuel siège social de l'association. Chaque site possède son propre catalogue de formations.

MOIRANS	DOLE	LONS-LE-SAUNIER
CPJEPS AAVQ BPJEPS APT BPJEPS AF BPJEPS AAN TP NTC	BPJEPS APT TP EAA TP RPMS	BPJEPS Basket BPJEPS APT BPJEPS LTP

## MOIRANS-EN-MONTAGNE

### LE SIÈGE SOCIAL

Le centre de formation, également appelé **siège social**, se situe au 85 Avenue de Saint-Claude à Moirans-en-Montagne. Parking sur place.

La quasi totalité des cours théoriques se passent au siège à l'exception de la formation **CPJEPS** (intégralité des cours au centre d'hébergement). Un réfectoire se trouve au siège. Véritable lieu de vie, il permet aux apprenants de se restaurer le midi. Frigos et micro-ondes sont à disposition.



### LIEUX DE PRATIQUE SPORTIVE

Les modules de pratique et d'entraînement sont dispensés sur la **plaine sportive de Moirans-en-Montagne** (halle des sports, gymnase, terrain extérieur). Nous disposons de l'accès à la salle de sport ASF, située à l'entrée du siège social, pour la pratique liée à la formation BPJEPS AF cours collectifs. La pratique du BPJEPS AF haltérophilie et musculation se déroule a Bellecin. Enfin, certaines thématiques sont traitées sur les sites partenaires, en particulier au **centre sportif de Bellecin** (BPJEPS APT).

# LES SITES DE FORMATION • JURA

## LE CENTRE D'HÉBERGEMENT - CAP MAURIANA

Jura Sport Formation dispose d'un **centre d'hébergement** à Moirans-en-Montagne. Situé à seulement 1km du siège social, l'établissement est idéal pour se loger et se restaurer midi et soir. Des **tarifs préférentiels** sont appliqués pour les apprenti(e)s.



### LE REPAS

Les apprenants peuvent profiter d'un **repas complet et équilibré** midi et/ou soir!  
Entrée, plat, fromage et dessert.

### LA NUIT

Se loger en **chambre simple** ou **double** sur place pour faciliter leurs semaines de formation.  
Salle de bain privative, bureau, balcon, wifi.



## DOLE

La formation théorique se déroule dans les locaux Jura Sport Formation situés **28 Avenue du Maréchal Juin, 39100 Dole**. Parking sur place.

La pratique sportive peut s'effectuer au sein des infrastructures du Grand Dole, notamment au nouvel **Espace Talagrand**. Également sur les sites de nos partenaires.



## LONS-LE-SAUNIER

La formation théorique se déroule au **campus universitaire** de Lons-le-Saunier, 23 Rue des Écoles, 39570 Lons-le-Saunier. Parking sur place.

La pratique sportive a lieu sur les sites et les infrastructures de la ville (GES, Centre Sportif Des Crochères, le DOJO etc).



 **LES APPRENANTS DOIVENT VÉRIFIER CHAQUE JOUR LE LIEU DE FORMATION SUR LEUR EMPLOI DU TEMPS.**

# L'ORGANISATION DE LA FORMATION

## PLUS D'INFORMATIONS SUR LES FORMATIONS :

Flashez le QR code pour trouver les éléments suivants spécifiques à votre formation sur le site de Jura Sport Formation. [www.js-formation.fr](http://www.js-formation.fr).



EMPLOI & COMPÉTENCES



LE CONTENU DE FORMATION



LE CALENDRIER DE FORMATION



## POUR CONSULTER LES PLANNINGS SUR YPAREO :



<https://js-formation.ymag.cloud>



# PRÉSENTATION DE L'ALTERNANCE ET DE L'ENVIRONNEMENT

## ACCUEILLIR ET FORMER UN ALTERNANT DANS VOTRE ENTREPRISE

L'alternance présente de **nombreux avantages pour vous** : former son futur employé, l'intégrer à la vie et à la culture de l'entreprise et lui apprendre un métier. L'apprenant peut rejoindre votre structure dans le cadre d'un **contrat d'apprentissage**, contrat de professionnalisation ou encore dans le cadre de la formation professionnelle (demandeurs d'emploi, reconversion professionnelle, financement personnel, ...).

Le code du travail et la convention collective de votre branche régissent la réglementation en vigueur concernant la durée de travail, de congés, de santé et de sécurité. Vous êtes **responsable de son application**. L'apprenant devra se soumettre à votre règlement intérieur lors de sa présence sur site.

## RÔLES DE L'EMPLOYEUR AUPRÈS DE VOTRE APPRENANT

- L'accueillir, lui présenter l'équipe, le lieu de travail et vos activités ;
- Organiser et planifier ses missions en relation avec la formation ;
- L'accompagner dans sa découverte de toutes les facettes du métier qu'il apprend ;
- Évaluer l'acquisition de ses compétences professionnelles ;
- S'assurer qu'il dispose de conditions de travail satisfaisantes et d'un environnement respectant les règles d'hygiène et de sécurité ;
- L'informer de l'ensemble des règles et usages internes ;
- Désigner un tuteur/maître d'apprentissage et lui permettre d'assurer l'accompagnement optimal de l'apprenant

L'apprenant suit actuellement une formation, il est **un salarié en cours d'acquisition de nouvelles compétences professionnelles**. L'entreprise s'engage à :

- Laisser l'apprenant suivre ses cours, en le **libérant sur les créneaux dédiés à la formation** (formation multimodale, examen, toutes demandes venant du site de formation) ;
- **Communiquer** avec l'organisme de formation tout au long de la formation ;
- **Verser un salaire à l'apprenant** (pour les apprenants en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation).



# L'IMPORTANCE DU TUTEUR

## RÔLES DU TUTEUR/MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

- **Former l'apprenant** sur son temps de travail ;
- Se rendre disponible pour répondre à ses questions et s'assurer de son intégration ;
- S'informer des contenus vus en centre de formation et de sa progression ;
- **Consacrer du temps aux relations** et aux demandes de l'organisme de formation.

« Le tuteur est l'appui solide d'une plante pour qu'elle pousse, grandisse et s'élevé correctement. »

Le tuteur est un professionnel sur lequel peut s'appuyer l'apprenant pour devenir lui-même un bon professionnel.

## SES MISSIONS

**ACCUEILLIR** : au sein de la structure, le tuteur fait en sorte que l'apprenant trouve ses repères au niveau matériel et humain.

**INTÉGRER** : Le tuteur prend l'apprenant sous son aile, il lui présente l'équipe et les locaux ainsi que le fonctionnement et les particularités de la structure.

**FORMER** : en tant que professionnel, le tuteur est la référence pour l'apprenant entre les apports théoriques du centre de formation et la pratique en structure.

**ÉVALUER** : Pour lui permettre de progresser, le tuteur évalue régulièrement les compétences de l'apprenant sur le terrain et sur le livret dématérialisé. Il est en relation avec le coordinateur de formation pour s'informer de son évolution.

**ÉCHANGER AVEC L'ORGANISME DE FORMATION** : être disponible lors des réunions/entretiens (d'information, de partage, de suivi et d'accompagnement), des visites du coordonnateur/formateur; maximiser les échanges pour accompagner l'apprenant vers la réussite, **utiliser le livret dématérialisé** pour :

- Suivre la progression de votre apprenant : via son emploi du temps, le suivi du cahier de texte et les contenus abordés en entreprise
- Evaluer sa progression en précisant l'acquisition des compétences,
- Communiquer avec le site de formation :
  - Saisir les activités réalisées en entreprise,
  - Ajouter des appréciations, des commentaires.

# LES QUALITÉS D'UN TUTEUR

## ÊTRE PÉDAGOGUE

Faire **le lien** entre les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être du métier et les expliquer à l'apprenant pour qu'il **développe ses compétences professionnelles**.

## ÊTRE JUSTE

Le tuteur est un guide qui montre le chemin professionnel à l'apprenant. Aussi, il doit pouvoir **cibler ses acquis** et ses manquements, ses points forts et ses points faibles en toute **bienveillance**.



## ÊTRE DISPONIBLE

Le tuteur doit prévoir des **temps de rencontre** avec l'apprenant de façon régulière. Le tuteur en sortira grandi puisque l'échange entre lui et son apprenant lui permet d'adopter un **regard réflexif** sur sa propre pratique.

## ÊTRE À L'ÉCOUTE

Présent **quotidiennement** auprès de l'apprenant, il est son **premier interlocuteur**. Il doit répondre aux questions de l'apprenant et être capable d'**anticiper ses moments de doute** ou de baisse de motivation.



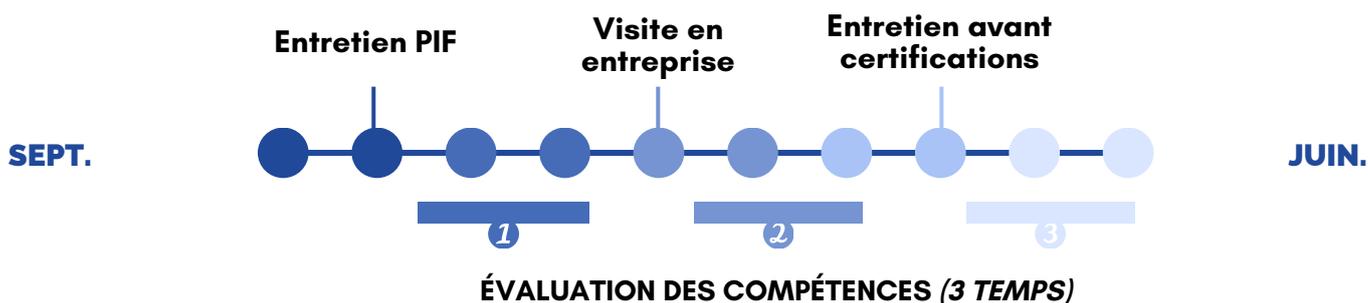
**Être tuteur est donc une mission bien particulière qui implique une relation de confiance, d'engagement et de disponibilité entre l'apprenant, le tuteur et le site de formation.**

# LES ÉCHANGES DURANT LA FORMATION DE VOTRE APPRENANT

## AVEC VOTRE APPRENANT

Il est primordial de prendre régulièrement des temps d'échange avec votre apprenant pour **connaître son ressenti dans votre entreprise** et au niveau de la formation. Des temps doivent être planifiés avec votre apprenant pour échanger sur les contenus de sa formation et **sa progression**.

## AVEC LE SITE DE FORMATION



En cas de difficultés, nous pouvons organiser **une médiation** réunissant les différents acteurs (Jura Sport Formation, l'apprenant et le maître d'apprentissage).

## LES LIENS UTILES

### Le rôle du maître d'apprentissage (contrat d'apprentissage) :

Apprentissage-infog\_maître ([travail-emploi.gouv.fr](http://travail-emploi.gouv.fr))

**Le rôle du tuteur** : Contrat de professionnalisation - Alternance ([travail-emploi.gouv.fr](http://travail-emploi.gouv.fr))

### L'alternance en contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation :

Accueil | Le Portail de l'Alternance ([emploi.gouv.fr](http://emploi.gouv.fr))

### La formation professionnelle, c'est quoi ? :

Formation professionnelle - ministère du Travail ([travail-emploi.gouv.fr](http://travail-emploi.gouv.fr))



# Suivez-nous sur les réseaux sociaux



La première chose à faire, c'est nous rejoindre sur les réseaux sociaux! **Abonnez-vous** à Jura Sport Formation et rejoignez cette communauté dont VOUS êtes les **ambassadeurs**!

## SUIVEZ TOUTES NOS ACTUALITÉS !



sur Facebook @jurasportformation



sur Instagram @jurasportformation



sur LinkedIn @jurasportformation



sur Youtube @jurasportformation





### **CENTRE D'HÉBERGEMENT**

5 Route de la Grange au Gui  
39260 Moirans-en-Montagne

### **CENTRE DE FORMATION (SIÈGE SOCIAL)**

85 Avenue de Saint-Claude  
39260 Moirans-en-Montagne

### **SITE DE DOLE**

28 Avenue du Maréchal Juin  
39100 Dole